



LA LETTRE D'INFORMATION DU CHANTIER

LE CHANTIER DE DECONSTRUCTION

Les travaux en cours :

- Terrassement jusqu'à une profondeur de 2 m pour enlever des anciennes fondations et des petites poches de pollution sous parc auto / CMS / Ateliers / Garage (zone 2A)
- Désamiantage de l'imprimerie (zone 2B)
- Préparation du curage et montage des échafaudages du bâtiment R+14 (au niveau du lot D3 de la zone 4B)
- Montage des échafaudages du réfectoire (au niveau du lot C de la zone 4B)
- Les matériaux issus des déconstructions vont être revalorisés et seront stockés sur le lot H (zone 1A)

Les travaux programmés deuxième quinzaine de novembre :

- Désamiantage de l'imprimerie (zone 2B)
- Montage des échafaudages du R08 (au niveau du lot D1/D2 de la zone 4B et 4A)
- Désamiantage du réfectoire (au niveau du lot C de la zone 4B)





LA LETTRE D'INFORMATION DU CHANTIER

ZOOM SUR LE DESAMIANTAGE

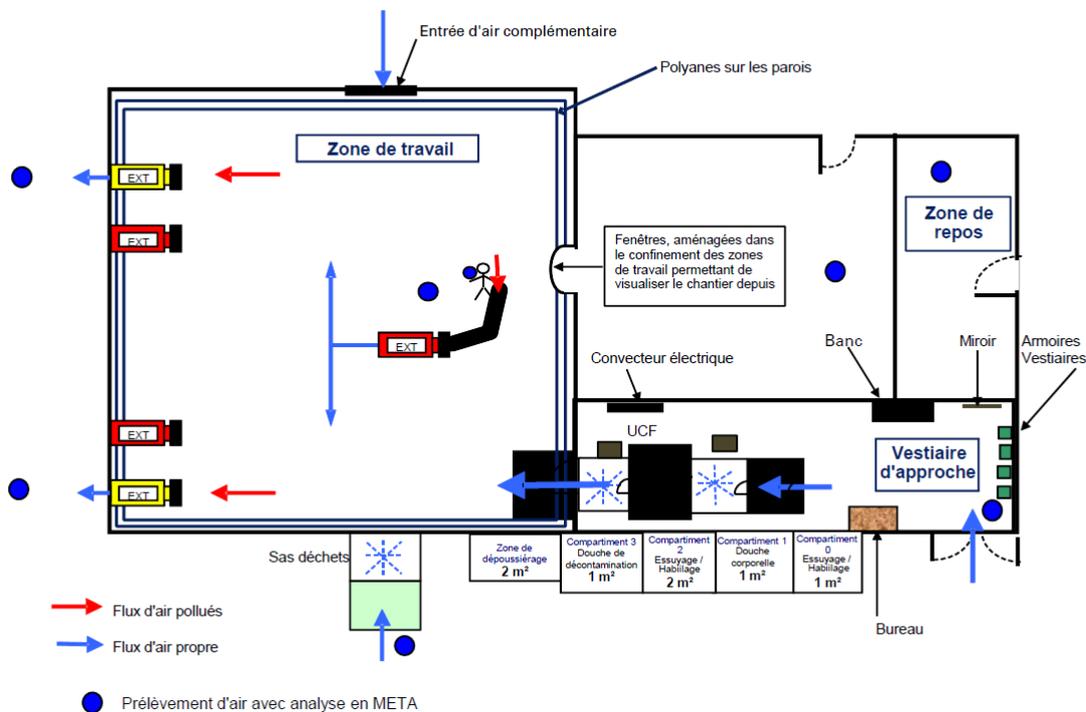
Le chantier de désamiantage est strictement encadré par les normes et la réglementation en vigueur.

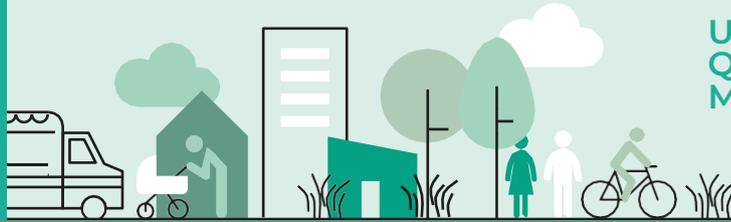
Dans le cadre de ce chantier, les travaux seront réalisés conformément au Plan de Retrait d'Amiante (PRA), qui a été transmis pour accord aux organismes de prévention. Ce plan définit les méthodologies et les mesures de prévention qui seront mises en œuvre.

Les travaux de retrait sont principalement réalisés sous confinement, ce qui signifie que les zones de travail seront hermétiquement étanchées. Des installations aérauliques peuvent être utilisés le cas échéant.

Ces installations peuvent générer un bruit de soufflerie.

Niveaux 2 & 3 - Moyens de protection collective à mettre en œuvre lors d'opérations comportant un risque d'exposition à l'amiante





LA LETTRE D'INFORMATION DU CHANTIER

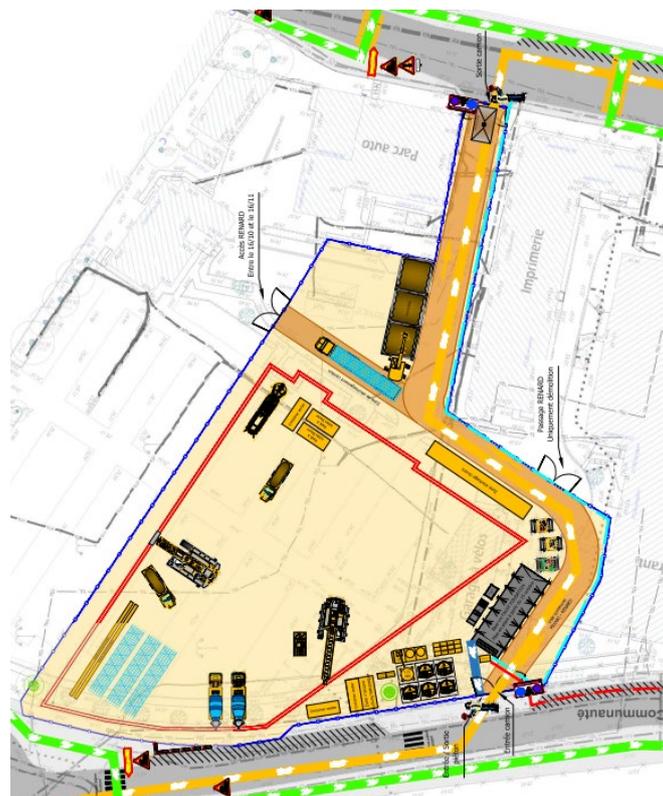
LE CHANTIER DU LOT G

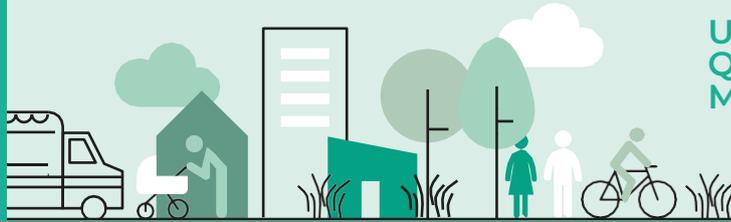


Novembre 2023 :

- Déplacement des clôtures sur 2 mètres de large, le long de la future façade du lot G
- Mise en place des murets guide
- Début de mise en œuvre de parois moulées en périphérie du lot G

1. Plan d'installation de chantier du lot G :





LA LETTRE D'INFORMATION DU CHANTIER

2. Mise en place des murets guide :



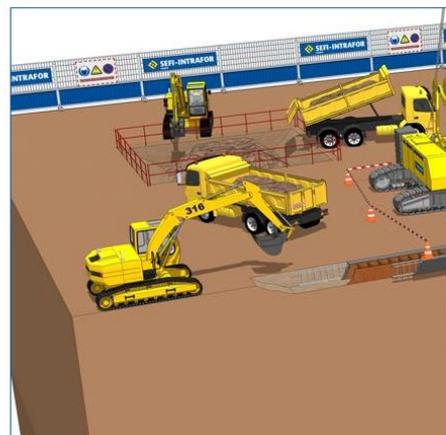
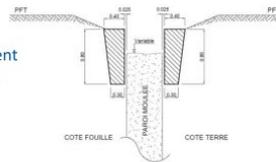
Description phase travaux



Réalisation de la murette guide :

Murs provisoires, parallèles et de faible profondeur, utilisés pour guider l'outil d'excavation et éviter que les parois de la tranchée ne s'écroulent dans la partie supérieure, à proximité de la plate-forme de travail, ainsi que pour maintenir et faciliter le positionnement des armatures.

- **Implantation**
 - L'implantation des murettes guides de la paroi moulée est réalisée par un géomètre.
- **Terrassement**
 - A l'aide d'une pelle mécanique pour réalisation de la tranchée de la murette guide
- **Pose d'armature et bétonnage**
 - Les murettes guides sont généralement en béton armé et leur dimension est de 0.30 m à 0.80 m





LA LETTRE D'INFORMATION DU CHANTIER

Horaires de chantier :

- 7h à 19h
- Travaux bruyants à partir de 8h

Contact :

Si vous avez des questions concernant le chantier, vous pourrez dorénavant prendre attache avec les personnes suivantes (dans l'ordre indiqué) :

- François DUBOIS, Conducteur de Travaux, entreprise RENARD : françois.dubois@sas-renard.fr,
- Franck PICARD, Maître d'oeuvre d'exécution déconstruction, ARTELIA : franck.picard@arteliagroup.com,
- Christophe FERNANDES, Assistant Maîtrise d'Ouvrage BNP Paribas Immobilier : christophe.fernandes@realestate.bnpparibas

Toute les lettres d'information de chantier ici >

